

**CAMP MUSICAL 2021**  
**du mardi 06 avril au samedi 10 avril**

Avec la collaboration de la Province de Liège et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

**STAGE DE VACANCES EN HARMONIE**

**à l'INTERNAT DON BOSCO D'AYWAILLE-REMOUCHAMPS**

Organisé par la Fédération Musicale de la Province de Liège (F.M.L.) en collaboration avec la Fédération Musicale du Brabant Francophone (F.M.B.F.), sous le patronage de l'Union des Sociétés Musicales (U.S.M.)

Cette année encore, elles ont décidé d'ouvrir les portes de leur camp musical annuel à tous les jeunes musiciens des autres provinces pratiquant un instrument joué en orchestre d'harmonie. Les camps musicaux organisés par les Fédérations ont pour but de partager le plaisir de la musique avec les jeunes d'autres régions.

**But**

Vivre ensemble pendant 5 jours dans le but d'un perfectionnement musical, entouré de professeurs émérites.

**Quelles familles d'instruments**

**BOIS** : flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone.

**CUIVRES** : bugle, trompette, cornet, cor, trombone, baryton, tuba et basse.

**PERCUSSIONS** : tout le pupitre.

**INSTRUMENTS A CORDES** : tout le pupitre.

**L'encadrement**

Par des professeurs (d'académies et/ou chefs d'hafabras).

**Les types d'œuvres**

Moderne, classique, musique de films et musique originale.

Le stage se terminera par un concert public organisé le samedi 10 avril 2021 à 16 h 00.

**Organisation du Camp.**

Le camp est placé sous la responsabilité de représentants de la F.M.L. pour la partie administrative et des professeurs pour le domaine musical.

Horaire du premier jour :

- 09 h 00 Accueil des stagiaires et attribution des chambres.
- 10 h 00 a) Rassemblement des parents et stagiaires.  
b) Allocution du Président de la F.M.L.  
c) Présentation des responsables du stage.
- 10 h 45 Prise en charge des stagiaires par les professeurs.

Les sections musicales seront les suivantes : petits et gros cuivres, clarinettes, saxophones, percussions et flûtes, instruments à cordes.

**Règlement du camp.**

1. Aucun participant ne peut quitter le camp sans l'autorisation d'un responsable du camp.
2. Les chambres ne sont pas accessibles pendant la journée, sauf autorisation spéciale.
3. Il est interdit de fumer dans les chambres, ainsi que d'y introduire de la nourriture ou des boissons. Cependant, un local sera prévu à cet effet.
4. L'alcool est strictement interdit.
5. Respecter les horaires ainsi que les consignes prescrites pendant le camp.
6. Le non-respect de ce règlement appellera des sanctions qui peuvent aller jusqu'au renvoi et au remboursement des dommages occasionnés.
7. Les participants s'engagent à donner le meilleur d'eux-mêmes moralement et musicalement.
8. *En complétant le formulaire d'inscription, le candidat (ou la personne responsable pour les*

*mineurs d'âge) accepte que les données à caractère personnel le concernant, et collectées à cette occasion, soient traitées par l'asbl FML. Ces données sont traitées uniquement dans le but de le contacter et de lui communiquer les informations utiles dans le cadre du concours. Conformément à la loi relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, le candidat peut exercer un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui le concernent et ce, par courriel à l'adresse suivante : [fml@fml.be](mailto:fml@fml.be)*

**9. Droit de propriété intellectuelle et droit à l'image.**

*Les candidats, par leur adhésion au concours, autorisent la reproduction ou la diffusion éventuelle de leurs prestations, en tout ou en partie, sous n'importe quelle forme et support (publication papier, site internet, chaîne Youtube, page Facebook, Instagram, etc.) par la FML ou par un tiers désigné par l'asbl et ce, sans limite de temps. La licence d'utilisation et de communication visée est consentie gratuitement par les candidats.*

*L'inscription au concours implique, pour chaque candidat et personne les accompagnant, la cession de leur droit à l'image. Ainsi, la FML se réserve le droit d'utiliser les vidéos et photos prises lors des diverses activités prises dans le cadre du concours (prestations, remise des prix, etc.).*

**En m'inscrivant à ce concours, je m'engage à respecter le règlement dans son entièreté.**

**Matériel indispensable.**

1. Votre instrument et son support + un pupitre sur pied étiqueté à votre nom.
2. Nécessaire de toilette.
3. Carte d'identité.
4. Une ou deux vignettes de Mutuelle.
5. Un imperméable.
6. Une valise ou une serviette avec un système de fermeture.
7. Le nécessaire pour écrire (papier, stylo à bille et crayon).
8. Une jupe ou un pantalon de couleur foncée et une chemise blanche ou un chemisier blanc pour le concert.
9. Un sac de couchage avec un drap de protection ou draps et couvertures et un oreiller.

**Assurances.**

Les participants qui sont membres à part entière de la F.M.L. ou de la F.M.B.F. et dont la société est en règle de cotisation sont assurés dans le cadre de l'assurance intégrée au montant de l'affiliation.

La responsabilité des instruments, ainsi que celle des objets de valeur (portefeuille, bijoux, gsm,...) est entièrement à charge de leur propriétaire qui est libre de souscrire à titre personnel une assurance garantissant ce(s) bien(s).

Tous les élèves sont assurés.

**L'inscription.**

Le montant de l'inscription est de :

- \* 200 €, pour les internes, reprenant l'hébergement, les cours et les repas ;
- \* 110 €, pour les externes, reprenant les cours et le repas de midi pour les cinq jours.

**L'inscription sera effective dès réception du paiement (avant le 19 mars 2021).**

Le bon d'inscription ci-dessous est à retourner exclusivement au :

Secrétariat de la F.M.L.  
Résidence "Elysée"  
quai Marcellis 1a bte 001  
4020 Liège

Tél : 04-342 66 18 GSM : 0471/74 89 17 Email : [fml@fml.be](mailto:fml@fml.be)



# CAMP MUSICAL FML 2021

## INSTITUT SAINT-RAPHAËL AYWAILLE

### BULLETIN D'INSCRIPTION

à rentrer au plus tard avant le 19 mars 2021

**Nom & prénom :** \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Rue et n° : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ GSM: \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Adresse e-mail: \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Nom de la société à laquelle je suis affilié ou élève de : \_\_\_\_\_

**Mon instrument principal :** Mon niveau : Débutant  - Moyen  - Avancé

Piccolo  Flûte  Hautbois  Basson

Petite Clarinette Mib  Clarinette Sib  Clarinette Alto  Clarinette basse

Sax Alto  Sax Ténor  Sax Baryton

Trompette  Bugle

Cor en Fa  Cor Mib  Alto Mib

Trombone UT  Trombone Sib

Baryton/Tuba/Euphonium : Sib Clé de Fa  Sib Clé de Sol  UT Clé de Fa

Basse : Sib Clé de Fa  Sib Clé de Sol  Mib Clé de Fa  Mib Clé de Sol

Basse Ut Clé de Fa  Contrebasse UT

Percussions : Caisse claire  Grosse caisse  Accessoires  Claviers

Timbales  Batterie

Instrument à cordes autre que contrebasse : \_\_\_\_\_

**Deuxième instrument éventuel :** \_\_\_\_\_

**Personne responsable** à contacter en cas de problèmes : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ GSM : \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Remarques concernant la prévention et les précautions médicales éventuelles : \_\_\_\_\_

**OUI, je m'inscris au stage musical qui se déroulera du 06 avril au 10 avril 2021 à l'Institut Saint-Raphaël avenue de la Porallée, 40 à Remouchamps - Aywaille.**

Je verse ce jour, au compte de la Fédération Musicale de Liège n° BE38 3400 1587 2672 la somme de 200€  ou 110€  avec la mention **Camp musical 2021 + Nom et Prénom du stagiaire**. (Attention le nombre d'inscriptions en interne est limité à 70 élèves)

Cette inscription implique la connaissance et l'acceptation du règlement du camp.

Date et signature - (Pour les moins de 18 ans, la signature des parents est obligatoire)

**En m'inscrivant à ce concours, je m'engage à respecter le règlement dans son entièreté**

Cochez la case correspondant à votre choix

Ce formulaire est téléchargeable en deux versions sur le site de la FML rubrique Documents utiles Camp musical 2019, WORD pour être complété sur PC ou PDF imprimable pour être complété à la main. ATTENTION : dans tous les cas celui-ci devra être signé et retourné exclusivement au Secrétariat de la FML - Résidence « Elysée » Quai Marcellis, 1a Bte 001 – 4020 LIEGE